

## PROCES VERBAL(PV) DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION CFDT MAE TANANARIVE MADAGASCAR

Date : 12 décembre 2023 -

Lieu : Salle Restaurant Sakamanga - Antananarivo

Présents : RAKOTOMALALA Tiana, RAMIANDRASOA Olivia, RAMIALIMANANTSOA Helina, ANDRIAMASINORO Nina, HOAREAU Nadia, RAKOTOMANGA Mamy Yves, RAZAFIMAMPIONONA Marcel, ANDRIANTSEHENO Miary, avec la présence exceptionnelle de Nadine MONCHAU et Florence CHAMBON.

Ayant attendu les retardataires, la séance est ouverte à 13h00.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la dernière AG (18 décembre 2023)
3. Fonctionnement de la section et renouvellement Bureau
4. Désignation des Représentants du personnel pour les instances du Dialogue Social pour septembre 2025
5. Cotisations RL 2025
6. Divers : questions réponses libres

1. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du PV de la réunion du 18 décembre 2023

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale en date du 18 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Fonctionnement de la section et renouvellement Bureau

Les membres du bureau en place sont reconduits:

- Secrétaire de Section : Miary ANDRIANTSEHENO
- Secrétaire Adjoint : Nadia HOAREAU
- Membres Bureau : Tiana RUPP-RAKOTOMALALA, Hary Nina ANDRIAMASINORO et Mamy Yves RAKOTOMANGA

4. Désignation des Représentants du personnel pour les instances du Dialogue Social pour septembre 2025

En 2025, au départ de Nafissatou BA, la section doit désigner son remplaçant, pour être titulaire en CSAPE.

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée en septembre pour traiter ce point.

#### 5. Point sur les adhérents et cotisations 2024

- La section compte 20 adhérents à jour de leurs cotisations en 2024, titulaires compris
- Rappel sur les cotisations des adhérents : comme décidé lors de l'Assemblée Générale de novembre 2021, les cotisations pour les recrutés locaux sont payées en décembre pour un règlement à la caisse centrale du syndicat en début d'année. Les adhérents du bâtiment ambassade regrouperont leurs cotisations auprès de Nadia HOAREAU (Service Social CGF), les adhérents hors ambassade, auprès de Miary ANDRIANTSEHENO (IFM).
- Un mail sera envoyé au trésorier du syndicat afin de demander si le barème des cotisations a changé, ensuite un mail sera envoyé aux adhérents pour informer du barème valable pour 2025.

#### 6. Divers échanges de questions/réponses

Nadine a suggéré la mise en place d'une newsletter pour donner des nouvelles de la CFDT Tananarive. Ce sera à la section de définir la périodicité.

A ce sujet, Mamy Yves et Nina se sont manifestés pour être membres du comité de rédaction, avec Nina comme secrétaire de rédaction.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 13h55.

Pour la section,

Miary ANDRIANTSEHENO  
Secrétaire



Nadia HOAREAU  
Secrétaire Adjoint

